

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

PEUPLEMENT, MIXITÉ ET DROIT AU LOGEMENT

COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Campus Condorcet - Centre des colloques
Place du Front Populaire - Amphithéâtre 150
93 300 Aubervilliers

SÉANCE 2 | PEUPLEMENT, MIXITÉ ET DROIT AU LOGEMENT

En réponse à la « marginalisation » des quartiers et à la paupérisation de leurs habitants, l'injonction à la mixité sociale dans (par) l'habitat a été au cœur de la politique de la ville, à deux « échelles », d'une part en visant à faire évoluer les politiques d'attribution du logement social, d'autre part en recherchant un meilleur équilibre territorial dans la répartition des nouveaux logements HLM.

En premier lieu, il s'agira de rappeler l'histoire de cette notion, de son émergence à son inscription au fil de textes de loi dans les politiques publiques afin d'éclairer ce qu'elle recouvre, ses inflexions, les interprétations et débats auxquelles elle a donné lieu.

En second lieu, il s'agira de revenir sur les enjeux que sa mise en œuvre a soulevés : comment les bailleurs sociaux, les collectivités locales et l'État local y ont-ils répondu, à travers les politiques d'attribution, la diversification de l'offre ? Comment ont-ils géré la contradiction entre mixité sociale et droit au logement dans la « gestion » du peuplement des quartiers de la géographie prioritaire ? Comment ont-ils articulé politiques d'attribution et politiques de relogement ? Plus largement, comment la tension entre « vocation généraliste » et « vocation résiduelle » du parc HLM a-t-elle évolué ? Qui doit-il loger et quelle place y occupent les quartiers de la politique de la ville ?

On s'intéressera également aux stratégies déployées par les collectivités locales pour répondre à l'obligation, issue de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), d'un taux de logements sociaux dans la programmation de l'offre de logements. À quelles négociations/transactions, la recherche d'un meilleur équilibre de l'offre de logements sociaux et du peuplement (suite à la loi Égalité et Citoyenneté de 2017) a-t-elle donné lieu ? À quelle(s) échelle(s) ? Quel a été l'impact de la construction progressive, au fil des lois, d'un dispositif intégré à l'échelle intercommunale, depuis la gestion partagée de la demande jusqu'à la transparence dans l'occupation du parc HLM, en passant par la définition d'objectifs d'attribution chiffrés et territorialisés s'imposant à tous les réservataires ? Quels ont été la place et le rôle des copropriétés privées ?

Campus Condorcet - Centre de colloques

Place du Front populaire - *métro Front populaire, ligne 12*

Amphithéâtre 150

93 300 Aubervilliers

Mardi 29 septembre 2026 | 9h30 à 16h30

La séance sera accessible en visioconférence

Inscriptions obligatoires

Campus Condorcet - Centre de colloques

Place du Front populaire

93 300 Aubervilliers

Métro « Front populaire », ligne 12

Amphithéâtre 150

9h15 | ACCUEIL DU PUBLIC

9h30-13h | SÉQUENCE 1. LA MIXITÉ SOCIALE : HISTOIRE, ENJEUX ET IMPENSÉS D'UNE NOTION

9h30 | De quoi la mixité sociale est-elle le nom ?

- Introduction par Marie-Christine Jaillet (présidente du Conseil scientifique du Comité d'histoire de la politique de la ville)
- La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000) et les débats qu'elle a suscités | Thomas Kirszbaum (sociologue, chercheur associé à l'institut des sciences sociales du politique)
- La dimension socio-ethnique de la mixité sociale | Patrick Simon (socio-démographe français à l'Institut national d'études démographiques)

11h | Débats

11h30 | Réactions et réflexions d'un acteur

Cédric Van Styvendael (maire de Villeurbanne, co-rédacteur du rapport « Ensemble, refaire ville » - 2025 et ancien directeur d'office HLM)

12h | Débats

13h | Pause déjeuner

14h-16h45 | SÉQUENCE 2. LA MIXITÉ SOCIALE À L'ÉPREUVE DE L'ACTION

14h | Présentation d'une recherche récente

Hugo Botton (chercheur et auteur de la thèse « Assignés à résidence dans les cités HLM ? La ségrégation au prisme des mobilités résidentielles dans la métropole nantaise » soutenue en juin 2026 sous la direction de Renaud Epstein et Jean Rivière)

14h30 | Table ronde - animation par Antoine Loubière, ancien rédacteur en chef de la revue Urbanisme

- Chantal Boucher (représentante CNL des locataires, membre du Conseil d'administration de Valophis)
- Claire Bruhat (directrice de l'habitat à la Métropole européenne de Lille)
- François Cornut-Gentile (actuel Vice-Président de la Communauté d'agglomération et adjoint au maire de Saint Dizier, ancien maire de Saint Dizier de 1995 à 2017, député de 1993 à 2022)
- Isabelle Rueff (ancienne directrice générale d'Alpes Isère habitat et ancienne présidente de l'AURA HLM)

15h30 | Réactions et réflexions d'un chercheur

Fabien Desage (maître de conférences en science politique, chercheur au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, Université de Lille 2)

16h | Débats et conclusion

Curriculum Vitae des intervenant-es

Par ordre alphabétique

Hugo Botton est chercheur. Auteur de la thèse « Assignés à résidence dans les cités HLM ? La ségrégation au prisme des mobilités résidentielles dans la métropole nantaise » soutenue en juin 2026 sous la direction de Renaud Epstein et Jean Rivière, il porte actuellement un projet de post doctorat au CESDIP (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales) visant à répliquer la méthode développée à Nantes sur d'autres intercommunalités (Rennes, Lille, Valenciennes).

Chantal Boucher milite au sein de la CNL. Elle s'est fortement impliquée dans la réhabilitation de la Cité Jardins où elle a toujours habité. Adhérente à la CNL dès les années 1970, elle a créé l'amicale des locataires de la Cité en 1988, avant de devenir membre du conseil départemental du Val de Marne de la CNL en 1988 et d'être élue, en 1992, administrative CNL au Conseil d'Administration de l'OPAC du Val de Marne renommé VALOPHIS HABITAT. À ce titre, elle a été membre de sa commission d'attribution et de divers groupes de travail. Elle représente également la CNL au sein de la Fédération des OPH.

Claire Bruhat est directrice Habitat à la Métropole européenne de Lille (au sein du pôle Rayonnement de la métropole), direction en charge de la politique locale de l'habitat, de la mise en œuvre du Programme local de l'habitat et du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, ainsi que du Fonds solidarité logement.

François Cornut-Gentile a été député de la Haute-Marne de 1993 à 2022, maire de Saint-Dizier de 1995 à 2017. Il est aujourd'hui élu local et conseiller du think tank Synopia. Au Parlement, il s'est fait remarquer par ses travaux sur la Défense et un important rapport sur le fonctionnement de l'État - Éducation, Police, Justice - en Seine-Saint Denis.

Fabien Desage est maître de conférences en science politique, chercheur au CREPAS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, Université de Lille 2). Ses recherches portent sur le contrôle politique de l'espace, l'ethnisation des politiques publiques et les cadres de la représentation politique. Il a travaillé sur les politiques de peuplement et les pouvoirs des maires en matière de logement.

Marie-Christine Jaillet est directrice de recherche émérite au CNRS (LISST, Université de Toulouse). Ses travaux portent sur les transformations des villes contemporaines, l'habitat et les politiques urbaines. Elle assure la coordination scientifique du programme national « POPSU transitions », préside le Conseil Scientifique du CHPV. Elle préside par ailleurs le Conseil de Développement (CO-DEV) de la métropole toulousaine.

Thomas Kirszbaum est sociologue, chercheur associé au CERAPS (Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales, Université de Lille 2) et consultant indépendant. Ses travaux portent sur les politiques urbaines, de la ville et du logement social. Il est l'auteur de plusieurs revues de la littérature scientifique, portant notamment sur les services publics et la ville, la mixité sociale dans l'habitat et, à la demande du CHPV, sur la jeunesse des quartiers populaires.

Antoine Loubière, ancien rédacteur en chef de la revue Urbanisme (2000-2021), est aujourd'hui journaliste indépendant et conseil éditorial. Personnalité qualifiée du comité d'orientation du CHPV, il est très impliqué dans les travaux du CHPV, en particulier pour sa politique éditoriale. Par ailleurs, il assure la vice-présidence de l'Association qui porte le CHPV.

Isabelle Rueff, après un parcours dans l'enseignement, principalement en zone prioritaire, puis dans la haute fonction publique (ministères sociaux et ministère de l'intérieur), a été directrice territoriale et directrice générale adjointe de Paris Habitat de 2004 à 2010, puis directrice générale d'Alpes Isère Habitat, OPH de l'Isère, de 2013 à 2025. À la retraite, elle est actuellement administratrice d'Un Toit Pour Tous, association pour le logement des personnes défavorisées en Isère.

Patrick Simon est Directeur de recherche à l'INED (Institut national d'études démographiques). Il est responsable du département INTEGER (intégration et discrimination) de l'Institut des Migrations. Socio-démographe, Il travaille sur les phénomènes d'intégration et de discrimination ethnique en France et dans des perspectives comparatives internationales.

Cédric Van Styvendael a œuvré dans le secteur du logement social avant d'être élu Maire de Villeurbanne à l'été 2020 et vice-président chargé de la culture de la Métropole de Lyon de 2020 à 2026. Directeur général de Villeurbanne Est Habitat, il conduit la fusion avec Porte des Alpes Habitat et donne naissance à Est Métropole Habitat avant d'être nommé, en juillet 2019, directeur général du GIE « La Ville Autrement ». Ces expériences et sa fonction en tant que président d'Housing Europe, fédération européenne du logement social, le conduisent à prendre position et à proposer des mesures politiques en faveur du logement abordable pour tous et de l'inclusion sociale. Il conduit en 2017 une mission de réflexion sur l'accueil des migrants et expérimente dans ce cadre la mise en place d'un jury citoyen constitué de personnes tirées au sort et indemnisées.